Cinquante cinquième année. - N° 141 A Jeudi 22 juillet 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1107

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

899 094 270 RCS Lyon.
AMS.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Nom commercial : AMS.
Adresse : 165, Montée De la Sarra, 69270 Fontaines-Saint-Martin.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 210000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : La signalisation routière horizontale et verticale et la signalétique. Marquage industriels, opérations d'aménagement urbain et rural se rapportant à la signalisation routière touristique et informative, la décoration..
Adresse : 165, Montée De la Sarra, 69270 Fontaines-Saint-Martin.
Précédent propriétaire : RCS non inscrit. **SCHELL** (Claudine). Nom d'usage : ANGELE. RCS non inscrit. **ANGELE** (Philippe). Nom d'usage : ANGELE.
Date de commencement d'activité : 1er juillet 2021.
Publication légale : La Tribune de Lyon *du* 15 juillet 2021.
Oppositions : Cabinet BD VOCATES Maître Anne-Sophie DUROUCHOUX 55 rue Rabelais 69003 LYON.
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 15/06/2021 enregistré au Service de l'Enregistrement de LYON le 21/06/2021, Dossier 2021 00033939. Référence : 6904P61 2021 A 09204. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 23 Avenue de l'Hôtel de Ville 69720 SAINT-BONNET-DE-MURE. Adresse du nouveau propriétaire : 165 Montée de la Sarra 69270 FONTAINES-SAINT-MARTIN. Adresse de l'ancien propriétaire : 23 Avenue de l'Hôtel de Ville 69720 SAINT-BONNET-DE-MURE. Le fonds est précédemment sis et exploité 299 rue Sans Souci 69124 COLOMBIER-SAUGNIEU Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..